



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL



N° D/2022-071.

Nombre de Conseillers
En exercice : 23
Présents : 13
Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 décembre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Torcy, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme BERESINA Jocelyne – Mme CASTANO Adeline – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : M. BONNEAU Michel à M. LAMY Bernard – Mme ALAIN Lucette à Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela à Mme CANTIER Nadège – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSES : M. MAY Abdelkrim – M. ERPATE Giovanni – M. DJEDDOU Rabah

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Thérèse MUNOZ.

* * *

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 / BUDGET PRINCIPAL 2022:

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 au 01 janvier 2022,

Vu le Budget Primitif 2022 du Budget Principal,

Madame Gilda SARANDAO, 3^{ème} Adjointe, propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget principal :

Virement de crédit / section de Fonctionnement

chapitre 022 – Dépenses imprévues.....	- 7.000,00 €
chapitre 012 – Charges du personnel et frais assimilés...	+ 7.000,00 €
chapitre 011 – Charges à caractère général C/60632 Fourniture de petits équipements.....	- 2.675,00 €
chapitre 014 – Atténuations de produits c/739223.....	+ 2.675,00 €

Transmis à la Sous-préfecture
d'AUTUN
14 DEC. 2022
Mairie de TORCY – 71210 TORCY



Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré : **A LA MAJORITÉ et 2 ABSECTIONS : M. FUCHET Roland (pouvoir à Mme DESVIGNES Josette) et Mme DESVIGNES Josette.**

- **ADOpte** la Décision Modificative n°2 du Budget Principal de l'exercice 2022 selon les éléments présentés ci-dessus.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 14 DEC. 2022
et publié, affiché ou
notifié le 14 DEC. 2022
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Philippe PIGEAU